

<b>Zeitschrift:</b>	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
<b>Herausgeber:</b>	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
<b>Band:</b>	- (2012)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Les projets de territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise
<b>Autor:</b>	Tranda-Pittion, Michèle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-957852">https://doi.org/10.5169/seals-957852</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les projets de territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise

MICHÈLE TRANDA-PITTION

Architecte EPFL, urbaniste FSU.  
A exploré la pratique de l'urbanisme en France et en Suisse, et se concentre depuis plusieurs années sur les liens entre pratique professionnelle et savoir académique.

L'outil du «projet de territoire» a été utilisé, dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, pour approfondir le premier schéma de 2007, en vue d'élaborer celui de 2012. Ces démarches ont été conduites par l'équipe du Projet d'agglomération à l'échelle des axes de développement, le long de chaque ligne structurante de transports publics. Leur déroulement s'est fait sous forme de mandats d'étude parallèles, sans désignation de lauréat. Le présent article décrit le processus et développe les enseignements à retirer de l'expérience.

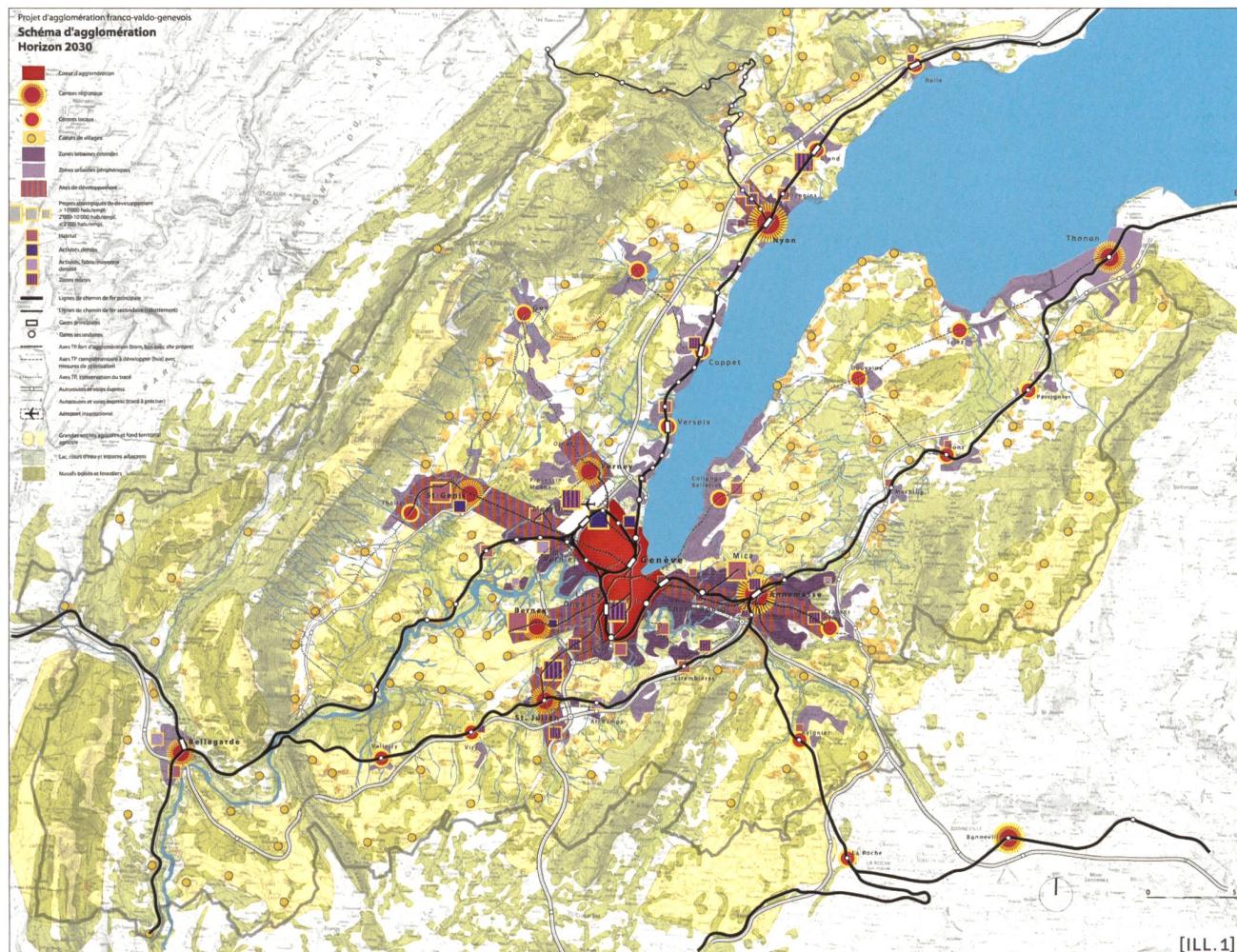
## Au départ, un projet schématique voulu par les élus

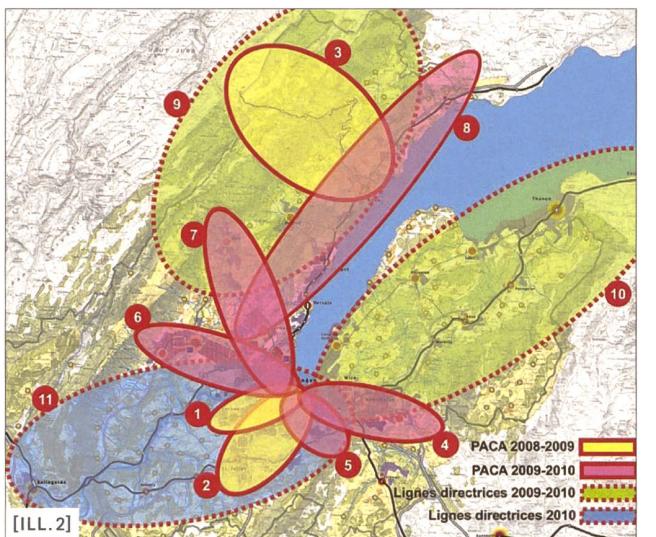
Démarrée en 2005 par une première étape de concertation, puis par les questions territoriales depuis début 2007, la concertation transfrontalière a abouti à la «Charte du Projet

d'agglomération» signée par l'ensemble des partenaires politiques concernés en décembre 2007. La volonté exprimée dans cet accord est de construire une agglomération durable «compacte, multipolaire et verte» organisant l'accueil de 200'000 habitants et 100'000 emplois à l'horizon 2030, avec l'engagement genevois de réaliser 50% des futurs logements, et la promesse à la France d'obtenir 30% des nouveaux emplois (y compris qualifiés).

Ce projet représente l'étape la plus stratégique et la plus intégrée de l'histoire de la coopération transfrontalière locale à l'échelle de l'agglomération, même s'il ne s'agit encore que d'un «projet» et que les tensions ne sont pas absentes. En poussant les acteurs publics et ceux issus de la société civile à réfléchir à leurs interdépendances et aux actions nécessaires

**[ILL. 1]** Le Schéma d'agglomération de 2007. (Source: Projet d'agglomération FVG)





#### Les PACA :

- 1 Berne
- 2 St Julien-Plaine de l'Aire
- 3 Nyon-St Cergue-Morez
- 4 Genève-Eaux Vives-Annemasse
- 5 Carouge-Veyrier-Etrembières
- 6 Genève-Meyrin-St Genis
- 7 Genève-Ferney-Gex
- 8 Axe Genève-Rolle

#### Les Lignes directrices :

- 9 Gex-Nyon
- 10 Chablais
- 11 Bellegarde

[ILL. 2] Les périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA). (Source: Projet d'agglomération FVG)

à moyen et long terme, il a réussi un changement d'échelle et de rythme. Depuis, la dynamique se maintient en s'élargissant et en approfondissant les deux registres suivants:

- Un élargissement thématique: le traditionnel triptyque de l'aménagement du territoire (urbanisation, transports, environnement) est complété progressivement – à la demande expresse des partenaires français – par les «politiques de services» (logement et économie dans un premier temps).
- Un élargissement spatial: de nouvelles communautés de communes françaises demandent à rejoindre le périmètre et le projet d'agglomération.

#### Puis, la volonté de se rapprocher du terrain

L'essentiel de l'approfondissement spatial du premier Projet d'agglomération s'est fait par le biais de projets de territoire aux dimensions plus modestes: les PACA (périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération) qui constituent de véritables zooms pour la plupart localisés le long des axes structurants de transport en commun longs de 5 à 10 km. Le choix de changer d'échelle pour élaborer ces projets plus proches du terrain avait pour ambition initiale de construire – pour les points clés du développement urbain futur – des visions partagées par les acteurs locaux.

La démarche de chaque PACA a débuté par la constitution d'un Collège composé d'élus et d'experts locaux et internationaux faisant office de jury et présidé par un professionnel (SIA 143, sans désignation de lauréat). Ce groupe a suivi l'ensemble des travaux, en commençant par choisir trois équipes pluridisciplinaires à l'issue d'un appel d'offres international. Les équipes se composaient d'urbanistes, d'ingénieurs transports, de paysagistes et/ou d'ingénieurs environnement (voire d'économistes). Les prévisions de croissance des habitants et emplois à l'horizon 2030 établies par les services statistiques français et genevois ont servi de base à la commande qui consistait en une vérification – par le projet de territoire – de la pertinence et de la faisabilité de ces hypothèses dans les différents secteurs de l'agglomération.

Les équipes retenues se mettaient au travail et produisaient en deux à trois mois un premier projet qu'elles réorientaient en fonction des demandes du Collège et des suggestions des élus et de la société civile au cours d'un premier temps d'échanges intermédiaire. La seconde étape de travail – tout aussi intense que la première – aboutissait à un second débat. Chacun des moments d'échange s'est déroulé sous la forme d'une journée complète de travail du Collège avec les

trois équipes réunies, suivie le lendemain de tables rondes avec les élus locaux concernés, et la société civile au sens des associations transfrontalières et locales.

Le premier temps de débat visait à prendre connaissance des réactions et à enrichir le projet en intégrant les propositions qui contribuaient à sa cohérence d'ensemble et à son adaptation au terrain. Le second, à l'issue de l'étude-test, permettait au Collège de formaliser les recommandations aux collectivités – certaines faisant déjà consensus et d'autres nécessitant approfondissement en raison de leur importance – puis de rendre compte des décisions prises en leur conférant une certaine «traçabilité». La rapidité du passage de l'information entre les élus et la société civile a été voulue pour garantir sa transparence, ne laissant matériellement pas le temps à qui que ce soit de «trier» l'information pertinente. Et la structuration du questionnement – longuement mûrie – a constitué un point clé de la réussite des échanges, sachant qu'il s'agissait à ce stade de déconstruire les idées reçues.

#### Les enseignements à retirer de la méthode

La démarche de ces mandats d'étude parallèles a consisté dans les faits à travailler par scénarios, avec plusieurs auteurs, donc plusieurs sensibilités. L'ensemble a permis de préciser le potentiel d'accueil des sites, la taille des bassins de clientèle pour les transports publics, les choix de localisation et de densité des habitants et emplois, l'insertion de l'urbanisation dans le paysage et la micro-topographie, et les arbitrages à opérer entre le développement urbain et les besoins de l'agriculture et de la biodiversité. Du point de vue de la démarche, ces différentes étapes successives ont entraîné de fait l'élargissement de la scène d'échanges aux différents acteurs communaux et à la société civile, facilitant par là même la vérification de la faisabilité institutionnelle et politique des propositions successives.

Le choix de cette démarche en apparence complexe – mais réalisée en un temps record de quatre ans – présente un certain nombre d'avantages. Elle vise tout d'abord une cohérence d'ensemble – un «fil rouge» – entre la vaste échelle de l'agglomération et l'ensemble de ses enjeux politiques et spatiaux, et l'échelle locale du quartier à laquelle des logements, des locaux d'activités, des infrastructures de transports et des espaces publics seront réalisés. La durabilité d'un territoire est à ce prix.

Elle permet ensuite de révéler l'aptitude de chacun des sites par le projet de territoire. Le fait de concevoir à plusieurs,



[ILL. 3] Le pouvoir d'entraînement de certains projets. (Source: PAFVG/ auteurs Lieux-Dits)

par le croisement des regards et l'hybridation des lectures et des méthodes, constitue un gage de qualité. L'intelligence collective qui résulte des confrontations des représentations et avis – particulièrement évidente dans l'expérience transfrontalière – empêche toute routine ou automatisme de la pensée, et n'aboutit à un accord entre les parties – compromis ou consensus selon les cas – qu'une fois que les implicites ont tous été levés et que le projet de territoire est suffisamment convainquant.

Or la qualité du projet et des réalisations futures est nécessaire pour assumer le défi d'une urbanisation transfrontalière qui a pour ambition d'accueillir à l'horizon 2030 les 200'000 habitants et 100'000 emplois nouveaux induits par l'attractivité exceptionnelle de l'agglomération.

Cette démarche permet enfin d'impliquer fortement les acteurs dans le projet de territoire et, partant, dans le territoire de projet. Or cela est indispensable pour, plus tard, permettre à certains de prendre des décisions dans des registres complexes, et à d'autres de les accepter en les soutenant. Au travers de ce jeu d'acteurs, le projet se développe par étapes, avec des croisements de regards et de paroles de différentes origines, qui permettent de faire évoluer les représentations: l'occasion est donnée à chacun de se forger sa propre vision, de la confronter à celle des autres, puis de trouver sa place et les bénéfices à son niveau. Cette possibilité de «réver» ensemble, tout en restant éveillés, permet la constitution progressive d'un récit commun, et renforce la volonté des parties de construire un devenir différent du simple prolongement des tendances passées.

La maturation des acteurs est d'une grande importance, et l'apport des équipes de projets constitue à ce stade un ingrédient déterminant: les propositions, discours et illustrations sous forme de photos d'ailleurs donnent à voir ce que pourrait et devrait être une ville durable du XXI<sup>e</sup> siècle, parfois en décalage complet avec les pratiques locales. Les équipes de projet ont contribué de manière intéressante à cette réflexion sur les processus, en identifiant au sein de leurs propositions des opérations plus stratégiques que d'autres, ayant le pouvoir de déclencher des dynamiques susceptibles d'être reprises en main par le privé. Le public intervient alors en tant que déclencheur, en jouant son rôle de manière différenciée selon les lieux, agissant directement là où sont les «points d'acupuncture» de la ville, et passant ailleurs le flambeau à d'autres (privés ou mixtes), après avoir défini avec attention le cadre d'intervention.

## ZUSAMMENFASSUNG *Die Raumplanungsprojekte der Agglomeration Frankreich-Waadtland-Genf*

Die grenzüberschreitende Zusammenarbeit in der Region Frankreich-Waadtland-Genf begann 2005 in einer ersten Etappe gemeinsamer Verständigung, die im Dezember 2007 zur Formulierung einer Charta für das Agglomerationsprojekt führte. Darin wird die Absicht bekräftigt, eine nachhaltige, «komplexe, multipolare und grüne» Agglomeration zu schaffen, die in den nächsten 20 Jahren 200'000 neue Einwohner und 100'000 neue Arbeitsplätze aufnehmen kann. Für die Umsetzung dieser grossen Vorsätze wurden im Agglomerationsprojekt acht Perimeter für eine koordinierte Agglomerationsplanung («périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération», PACA) festgelegt. Für jeden dieser PACA wurden anschliessend Studienaufträge vergeben, ohne jedoch Siegerprojekte zu bestimmen. Mit diesem Vorgehen wollte man für die betroffenen Areale verschiedene Entwicklungsszenarien testen. Die Aufnahmekapazität der Perimeter, die Grösse der Einzugsgebiete für den öffentlichen Verkehr, die Wahl der Standorte, die Dichte sowie die Urbanisierung in der Landschaft und die notwendigen ausgleichenden Massnahmen zwischen Siedlungs-entwicklung und landwirtschaftlichen Bedürfnissen konnten damit präzisiert werden. Die verschiedenen Etappen führten dazu, dass der Kreis der am Austausch beteiligten politischen und privaten Akteure erweitert wurde. Dieses Vorgehen bietet gewisse Vorteile, vor allem garantiert es eine im Ganzen kohärente Entwicklung sowohl auf Ebene der Agglomeration als auch im lokalen Massstab der Quartiere, wo Wohnungen, Arbeitsstätten, Infrastrukturen und öffentliche Räume entstehen werden.